

Décembre 1898

oct 98.

Mon Cher Ami,

Pardonnez-moi de n'avoir pas
répondu à votre précédente lettre. Cela
ne m'arrivera plus. Mais, en ce moment,
suite d'accablantes occupations, j'ai des
tracas de famille, — et tout ça me dévite.

Je suis puni de savoir que vous souffrez.
Il faut cependant réagir. C'est un entraînement
à subir et avant peu vous ferez, beaucoup
plus facilement, des marches plus pénibles.
Il ne faut pas s'attendrir sur soi. Être
homme. Vouloir.

Un conseil: Ne parlez pas aux sous-offs.
Surtout ne leur prêtez rien à lire.

Sur la Scrite, à propos de la lettre de
M. Jodefrui, vous avez parfaitement raison.
2 et 2 font 4. Mais 2 et 2 n'existent
pas, et 2 poires et 2 pommes ne font
pas 4 poires ni 4 pommes. Les
utilitaires et les bourgeois à système
(M. Jodefrui est un judicarien, disciple
de Roux de Courcel) oublient la complexité
inextricable de la vie et des choses. Ce sont

des simplistes. Rien n'est plus
dangereux dans le domaine social.
La vérité en soi est évidemment absolue,
mais nous ne pouvons l'atteindre
qu'à travers nos habitudes mentales,
notre conformation physiologique, et
nous n'atteignons ainsi que les
apparences. Ce que nous connaissons
n'est que le symbole momentané
de ce qui est. Voilà une raison
excellente d'être tolérant.

ARCHIVES
BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE
ROANNE
SERIE: 2 F
COTE: 172

Pour ce qui est du féminisme,
reste irréductible. J'ai dit mes
raisons dans les articles que vous avez
lus, et qui ne sont pas terminés.

Le mariage est un lien mécanique
encore nécessaire. Il est d'autant plus
nécessaire qu'il est plus attaqué. Lorsque
les individus prennent pleine conscience
de la responsabilité de leurs actes, il n'est
plus besoin de la leur imposer et de sanctionner
ceux-ci. Mais on ne réclame l'union libre
que parce qu'on veut se débarrasser de
toute responsabilité, et substituer à la
loi, matérielle, au devoir, le caprice et
l'instinct. Il n'y a pas de société sans

famille, à l'ny a pas de famille sans
union durable. On a atténué la
rigueur du mariage par le divorce, et
celui-ci prend un développement tel
qu'il est en voie de ruiner la famille et
que des législateurs éclairés se demandent
s'il ne trait pas urgent de le
supprimer. On y viendra.

Divorce

COTE: A 72
57
47
22

Premièrement que ce sont surtout les
femmes qui demandent le divorce, c'est
dire les êtres qui ont le moins la
conscience de leur responsabilité et
le sens de la liberté vraie. Ceux qui
voueraient le plus le mot: liberté ne
sont pas les plus libéraux, croyez-le; car
c'est la liberté qu'ils conçoivent n'est
que l'esclavage.

Soyons des hommes, et vivons comme
des hommes. Et si pour quelques uns
d'entre nous, la conscience se fait déjà
substituer à la loi positive, soumettons-nous
tout de même à la loi positive — cela
ne nous empêchera pas d'être libres —
car il en est encore des multitudes
qui ne peuvent accomplir leur desir
que pour l'obligation légale. Il nous

fait leur donner l'exemple, et les pontises
tomberes d'elles-mêmes lorsque la
conscience publique sera assez développée
pour la rendre inutile.

Je n'ai pu me faire bien comprendre.
Voici un exemple.

Imaginez un homme universellement
censuré Victor Hugo moral. Cet homme, la
videmment s'il s'unite à une femme n'aurait
pas besoin des ceremonies du mariage pour
prendre au sérieux l'acte essentiel de
la vie. Mais il y a la femme d'abord. Entrez
la masse. S'il se rebelle contre la loi, et
passe outre, tous ceux qui trouveront dans
une telle manière d'agir un moyen
commode de s'affranchir du devoir font
comme lui. Après cette différence, c'est que,
pour eux, il n'y aura plus de bien
intérieur que de bien extérieur et qu'ils
iront au gré de leurs instincts, à briser
la promesse, la fin de la famille. Pour
l'exemple, l'homme conscient doit s'adapter
jusqu'à une certaine mesure aux conditions
présentes d'existence sociale.
Scriez-moi bientôt, et du courage!
à vous de cœur

Je me marie
le jour prochain
vous ne m'avez pas encore
dit à quel point vous êtes
satisfait de votre mariage

de Paris
17 sur Paul Bert